

[Bosc-le-Hard](#)[Le Réveil de Neufchâtel du 14 novembre 2024](#)

529 mots

Où iront les futurs collégiens de la commune à la rentrée ?

La municipalité a appris en septembre qu'une nouvelle sectorisation enverrait les futurs collégiens Bolhardais au collège

de [Saint-Saëns](#). Une hypothèse que maire et élus comptent bien ne pas voir se concrétiser.

Un sujet brûlant est arrivé sur la table au dernier conseil municipal de la commune mardi 5 novembre : la révision de la sectorisation des collèges.

Et notamment celui de [Clères](#), dont dépendent les futurs collégiens de [Bosc-le-Hard](#).

Je suis rarement en colère, mais là, je le suis.

[Philippe Vincent](#), maire

En effet, dès la rentrée 2025, les élèves bolhardais n'iraient plus au collège Delacour à [Clères](#), mais à celui de [Saint-Saëns](#), Guillaume Le Conquérant.

Une nouvelle qui n'a pas manqué de surprendre [Philippe Vincent](#), le maire, ayant été informé de ce projet à la fin du mois de septembre, à la réception d'un compte rendu de réunion, à laquelle il n'a pas été convié.

Les effectifs mis en cause

Dans un courrier à destination de Bertrand Bellanger, président du Département de la [Seine-Maritime](#), [Philippe Vincent](#) fait part de son étonnement concernant cette décision et n'a pas manqué de manifester son « **profond désaccord** ».

Cette décision, à l'état hypothétique pour le moment, a été présentée comme une solution pour résoudre le problème de sureffectif du collège Delacour, tout en utilisant la place disponible à Guillaume Le Conquérant.

Un argument que Samuel Hedouin, principal au collège Delacour ne contredit pas : « **Nous avons 523 élèves actuellement et les effectifs prévisionnels sont en hausse pour les prochaines années. Malheureusement, en raison du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI),**

nous ne pouvons agrandir notre établissement donc il faut en effet trouver une solution pour réguler le flux d'élèves. Le tout est de trouver la bonne.»

Je souhaite que la commune de Bosc-le-Hard reste rattachée à son collège de secteur

Philippe Vincent

Il en est de même pour Madame Marendat, principale du collège Guillaume-Le-Conquérant: « **C'est une décision tout à fait pragmatique et évidemment, nous ne nous opposerons jamais à l'accueil de nouveaux élèves dans la limite de nos capacités.** »

Le collège de Saint-Saëns a une capacité d'accueil de 600 élèves maximum. Actuellement, il n'en compte que 387.

Une communauté de communes et un bassin de vie différents

Malgré le pointage des effectifs, Philippe Vincent ne manque pas d'arguments pour appuyer son avis: une appartenance à la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin, un bassin de vie orienté vers Clères, Montville et la métropole rouennaise, une majorité des familles rejoignant la métropole en voiture ou en train via la gare de Clères...

À tout cela, s'ajoute une distance multipliée par deux pour le collège de Saint-Saëns, et la potentielle mise à mal de la dynamique associative bolhardaise.

Je pense que ce projet n'améliorera pas la réussite de nos collégiens

Philippe Vincent

En attendant de pouvoir échanger avec le Département pour appuyer son désaccord, Philippe Vincent interroge: « **A l'heure où les habitants ruraux se sentent, à tort ou à raison, oubliés voire sacrifiés, pensez-vous qu'ils comprendront ce projet qui n'a pas de valeur ajoutée pour leurs enfants mais qui correspond à une valeur chiffrée?** »

Chloé Bachelet



Une nouvelle sectorisation pourrait envoyer les futurs collégiens de Bosc-le-Hard au collège de Saint-Saëns. C.B/Le Réveil